

# Commune de Cernay-la-Ville

## Décision du Maire

n°DEC2025\_003

prise en vertu d'une délégation donnée

par le Conseil Municipal

(article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Objet : convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour l'accompagnement et la mise en place du règlement n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).**

La MAIRE de la Commune de CERNAY-LA-VILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

VU la délibération en date du 23 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils de procédure formalisée fixés par décret, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget;

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** de passer avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France, sis à Versailles (78), une convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour l'accompagnement et la mise en place du règlement n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, renouvelable tacitement une fois pour une période de 3 ans.

Le coût estimatif de la mission est de 3 264,00 € TTC pour la durée initiale de 3 ans de la convention.

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait sera publié sur le site de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet.

A Cernay-la-Ville, le 21 janvier 2025

La Maire  
Claire CHERET



Mis en ligne le 23/01/2025 à 17h10

REÇU EN PREFECTURE

le 23/01/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-078-217801281-20250121-DEC2025\_003